Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260226-2026_03_30-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2026 A 17 H 00
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 17h00, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**
Présents ou représentés : **12**

Présents : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, M. GUILLOU Loïc, Mme HERVO Claudine, Mme BLONDEL Christine, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne, Mme GUILLOU Catherine

Représenté : /

Absent : /

Secrétaire de séance M. ANDRE Yanick

Date d'envoi de la Convocation : 19 février 2026

DELIBERATION 2026-03-30 : COMMERCE DE KERMOUSTER : AFFECTATION DES RESULTATS
Rapporteur : Mme LE COQ Anne, Adjointe en charge des finances

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025,
Considérant un excédent de fonctionnement de 4 613.41 €,
Considérant un excédent d'investissement de 6 691.33 €,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025,

Il est demandé au conseil municipal s'il adopte les affectations suivantes :

- **Section de fonctionnement :**
  - R002 - (excédent de fonctionnement reporté) : 4 613.41 €
- **Section d'investissement :**
  - R001 - (excédent d'investissement reporté) : 6 691.33 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 4,
Vu la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- **D'AFFECTER le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025, soit 4 613.41€ au chapitre R002 « Résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2026 ;**
- **D'AFFECTER le résultat de clôture de la section d'investissement 2025 soit 6 691.33 € au chapitre R001 « excédent d'investissement reporté » du budget primitif 2026 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
M. ANDRE Yanick

L'Adjointe au Maire,
Mme LE COQ Annyvonne

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)